

Le Conseil général de l'Essonne Au service des Essonniennes et des Essonniens

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

RAPPORT FINANCIER

BILAN SOCIAL



Retrouvez l'intégralité
de ces rapports
sur **essonne.fr**

Sommaire

● Le mot du Président	4
● Le mot du Directeur général des services	5
● La solidarité au quotidien	6
● L'Essonne dit non aux discriminations	9
● Un territoire durable et solidaire	11
● Un aménagement dynamique et cohérent	14
● Créer les conditions de la réussite pour tous	17
● Bilan financier	20
● Bilan social	22

Le mot du Président



Remettre le bonheur au goût du jour

Le rapport d'activité 2013 reflète comme chaque année la richesse et la diversité de l'action des services départementaux au service des Essonniennes et des Essonniers.

2013 n'a pas été simple pour nombre de nos concitoyen(ne)s qui subissent les effets de la stagnation économique. La crise est loin d'être finie et notre devoir est d'être sur le front pour en conjurer les effets et maintenir la confiance des Français dans le service public, dans les institutions qui les représentent. Nous restons à l'offensive en refusant toute fatalité. Notre devoir est de répondre à

l'urgence sociale, faire des choix pour préparer l'Essonne de demain.

Le Conseil général est plus que jamais le lieu où nous devons inventer de nouvelles manières de réfléchir, de nouvelles voies pour gérer mieux et avec sérieux, mutualiser les énergies et les moyens, développer le recours à l'évaluation de ses politiques publiques. Les agents peuvent se sentir fiers de leur travail, de leur engagement, de tout ce qu'ils ont accompli au cours de l'année 2013. Grâce à eux les Essonniennes et les Essonniers ont pu bénéficier des services publics efficaces, de qualité et en accord avec nos valeurs de justice et de solidarité. Et je les en remercie, ils sont le roc sur lequel notre institution est bâtie.

Ainsi, contrairement à de nombreux Départements nous avons fait le choix de maintenir notre investissement à hauteur de 200 millions d'euros par an : plus de 100 millions afin d'améliorer l'accueil du public dans nos établissements et nos collèges ; 50 millions d'euros d'aides aux communes et intercommunalités dont nous restons le premier partenaire et 13 millions d'euros pour le logement.

Notre action forte en faveur de la création du Service publique essonnien du grand âge (SEGA), maisons de retraites 100 % publiques s'est encore accélérée.

Notre implication résolue en matière de lutte contre les discriminations et d'égalité Femmes Hommes s'est poursuivie tout au long de l'année 2013 avec notamment une intervention marquée de sensibilisation à la lutte contre le système prostituteur et aussi avec la mise en place du « Prix Ilan Halimi contre le racisme et l'antisémitisme ».

En 2013, l'engagement du Conseil général à l'égard de la jeunesse a été conforté à travers les moyens consacrés aux PMI, pour les collégiens en améliorant leurs conditions de vie et de travail dans les établissements, à travers la nouvelle carte jeune revisitée pour sa 10^e édition et l'ouverture du site yatou associé ou encore avec la création de plus de 50 emplois d'avenir.

Maintenir nos engagements et honorer la confiance placée dans le service public est une obligation démocratique. Cela ne saurait correspondre à une diminution des droits, et encore moins à une exclusion de la société. Un service public en bonne santé, c'est une des garanties d'une société plus heureuse.

J'utilise à dessein le mot « heureux », car je ne crois pas que la politique doive servir à autre chose qu'à la mise en place des conditions permettant à chacun de trouver les voies d'épanouissement individuel et collectif qui mènent au bonheur. Il faut réhabiliter le bonheur dans la parole publique, dans l'action publique, remettre ce mot au goût du jour. Les lois ne décrètent pas le bonheur, mais elles doivent le permettre, y contribuer. C'est tout le sens de la promesse républicaine.

Il serait trop long de citer tous les projets dont la collectivité peut se féliciter en 2013. Vous les trouverez détaillés dans ce rapport. Je vous en souhaite une excellente lecture.

Jérôme GUEDJ

Président du Conseil général de l'Essonne



2013, année de face à face avec la crise économique

L'année 2013 a été riche de projets et de réalisations au Conseil général de l'Essonne et la synthèse présentée ici a pour objet d'en donner un aperçu.

Le Département a, plus que jamais, vocation à répondre à la demande sociale, et notamment à consolider le bouclier social pour préserver les plus faibles, conformément à ses missions fondamentales de solidarité et de justice sociale. Le Département a ainsi agi au plus près des usagers en renforçant sa capacité d'intervention dans les secteurs sociaux (ouverture du premier EHPAD public) et éducatifs, en prenant pleinement sa responsabilité dans la mise en œuvre des dispositifs nationaux (emplois d'avenir, politique de l'habitat, plan pauvreté).

La persévérance de la crise économique a conduit le Département à formaliser des processus et des outils donnant de la visibilité et de la prévisibilité aux élus et aux services : trajectoires budgétaires trisannuelles, plans et schémas. Le Département a choisi de ne pas se recroqueviller mais, bien au contraire, de consolider les relations avec les associations, les opérateurs, les partenaires visant l'exemplarité et l'équité.

Le Département a aussi fait le choix de faire face à la crise par le maintien d'un haut niveau d'intervention et d'investissement public pour créer des équipements, développer le service public, soutenir l'économie, par la refonte de la politique culturelle, la protection de nos ressources, etc.

Cet engagement pour porter haut les valeurs du Département est celui de plus de 4 600 agents départementaux qui contribuent quotidiennement au suivi d'une population de plus d'un million d'habitants. Toutes et tous, notamment à travers de nouvelles façons de travailler plus participatives, ont contribué à l'affirmation du service public départemental, ce dont témoigne chaque page de ce rapport d'activité. Que chacune et chacun des agents du Département de l'Essonne s'en trouve ainsi remercié-e.

Fabien TASTET

Directeur général des services départementaux

LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN



Les Maisons départementales de solidarité (MDS) : une nouvelle organisation plus proche des besoins

À la suite du vote du schéma de développement social (SDS) à l'Assemblée départementale du 17 décembre 2012 et dans le cadre de sa déclinaison organisationnelle, une méthodologie de travail innovante a été proposée aux MDS. Des modalités d'organisation territoriale différenciée ont été autorisées dans le respect d'un référentiel départemental sur les missions d'accueil et d'accompagnement et d'un cadre homogène d'organisation. Un panel de fiches de poste, travaillé avec les agents dans le cadre de groupes métiers, a été enrichi pour répondre aux particularités des organisations. Une démarche commune de réorganisation a été proposée avec l'accompagnement de la Mission inspection qualité innovation (MIQI). Au sein de chaque MDS, la directrice - cheffe de projet - et le groupe projet composé de représentants des métiers et des services ont défini le plan de travail et élaboré le projet en s'appuyant sur des groupes de travail. Près de 70% des propositions ont pu ainsi être validées immédiatement par la Direction générale. En outre, un travail spécifique a été engagé afin de disposer d'indicateurs de précarité fiables et pertinents en vue de rééquilibrer les moyens affectés aux MDS qui ont pu, ainsi, disposer d'une enveloppe globale de postes budgétaires avec des marges de manoeuvre dans la répartition des effectifs et des métiers.

Cette réorganisation a permis de :

- clarifier le pilotage territorial des politiques d'insertion qui était partagé entre directrices de MDS et responsables de réseaux locaux d'appui (RLA) en désignant un **pilote territorial unique** (la MDS). Ce pilote pourra mieux intervenir sur le partenariat local par une identification claire de sa responsabilité et sa légitimité à agir ;
- positionner l'accompagnement des allocataires du RSA comme prioritaire pour les MDS ;

- construire une synergie d'intervention entre l'insertion et la polyvalence (problématique de prévention de l'endettement, d'accès au logement d'ASE, etc...) d'autant plus nécessaire que plus d'un allocataire sur deux suivis en MDS est accompagné au titre d'une autre problématique que celle liée au RSA ;
- développer l'expertise technique au plus près des professionnels par l'augmentation du nombre de postes dédiés à l'expertise technique liée au RSA ;
- renforcer la pluridisciplinarité des équipes. Sur une même MDS seront positionnés les psychologues, les conseillers techniques RSA, les référents techniques en insertion socio- professionnelle et les personnels administratifs dédiés au RSA.

Pour accompagner la mise en oeuvre, une forte mobilisation des directions (DILEE, DRH, DSI, DCB, DMG) s'est engagée et va se poursuivre en 2014.

Le SDS a reçu un avis favorable le 20 décembre 2013 en Comité technique paritaire (CTP) exceptionnel.

Un double accompagnement des allocataires du RSA

En 2013, le Conseil général a finalisé avec Pôle emploi le principe de la mise en place d'un double accompagnement des allocataires du RSA qui bénéficient, sur orientation de Pôle emploi, d'un accompagnement conjoint du service public de l'emploi et du Conseil général. La mise en place effective de ce processus est particulièrement importante car il permet de répondre dans les faits à la césure préjudiciable opérée par le RSA entre accompagnement social et accompagnement en emploi. 25 allocataires du RSA ont pu en bénéficier avec des effets particulièrement bénéfiques sur le maintien en orientation emploi.

Une allocation d'autonomie pour les jeunes

Le Département a déployé en 2013 l'expérimentation de versement d'une allocation d'autonomie couplée avec un accompagnement concerté entre les conseillers des missions locales et les travailleurs sociaux des MDS sur les territoires du Nord Essonne et de Corbeil, en direction des jeunes. 51 Jeunes ont bénéficié de cette allocation. Les résultats sont particulièrement probants.



Les emplois d'insertion : Emplois d'Avenir et Contrats uniques d'insertion (CUI), un engagement fort du Département

Les emplois d'avenir visent à inscrire les jeunes peu ou pas qualifiés dans un parcours de professionnalisation. 54 agents ont bénéficié du dispositif soit 27 femmes et 27 hommes dont 5 reconnaissances travailleurs handicapés -TH- (3 hommes et 2 femmes) ; pour les accompagner dans leur prise de poste, ils ont suivi une formation d'environ 5 jours par agent-e-s (287 jours au total). Une démarche qui a permis aussi de soutenir 51 tuteurs concernés qui ont pu accéder systématiquement à la formation de 2 jours.

Les CUI : le Conseil général a décidé d'assumer sa pleine responsabilité d'acteur public majeur par la mobilisation exceptionnelle de sa capacité d'employeur en faveur des demandeurs d'emplois de plus de 50 ans. En 2013, 69 seniors en ont bénéficié (57 femmes et 12 hommes) dont 44 nouveaux contrats. 172 jours de formation ont été dispensés soit une moyenne de 6 jours par agent-e.

La mise en œuvre du troisième schéma départemental de l'enfance et des familles (SDEF) 2011-2016 « Bien grandir en Essonne »

Un point d'étape a été présenté à l'Assemblée départementale en novembre 2013 afin de rendre compte de l'avancée des actions : sur 58, 24 ont démarré.

Les avancées significatives s'articulent autour de 3 axes :

- la place des familles et l'intérêt de l'enfant
- l'amélioration de l'offre d'accueil, avec notamment une priorité aux articulations entre procédures d'agrément et de recrutement.
- une attention particulière à la parole de l'utilisateur.

Un service de Protection maternelle et infantile (PMI) au cœur de la politique de santé, en partenariat interinstitutionnel avec les réseaux de santé

10 centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) « spécial ados » ont été créés permettant un accueil immédiat et une écoute de qualité aux adolescents qui en font la demande. L'accueil des garçons est un des axes forts afin de communiquer sans discrimination liée au genre en ce qui concerne la contraception et les maladies sexuellement transmissibles. En 2013, la fréquentation des CPEF par des jeunes garçons a augmenté de plus de 50 %, répondant ainsi à l'objectif poursuivi.

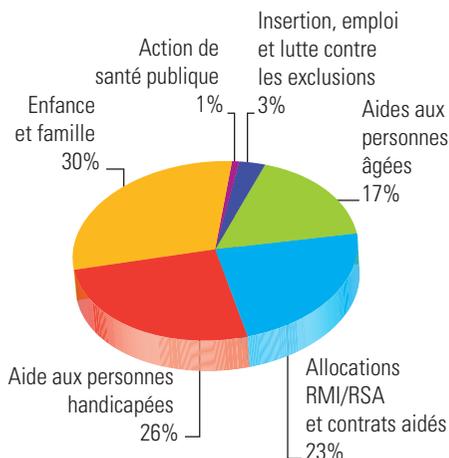
Les actions en faveur des personnes âgées

L'objectif de développement du service public essonnien du grand âge (SEGA) s'est concrétisé en 2013 par de nombreuses actions et notamment :

- l'ouverture en mai du 1^{er} EHPAD public départemental à Morangis au tarif de 60 € conformément aux engagements pris,

LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN

- la pose de la première pierre de l'EHPAD public départemental à Courcouronnes en février,
- le lancement du concours d'architecte et le choix du Lauréat pour le projet des Uliis en juillet,
- la signature de la Convention Constitutive du Groupement de Coopération sociale et Médico-sociale (GCSMS) regroupant l'ensemble des EHPAD publics autonomes du Département en novembre,
- le lancement de l'appel à projet pour un quatrième EHPAD public départemental à DRAVEIL.



Répartition des dépenses 2013 par secteur d'activité

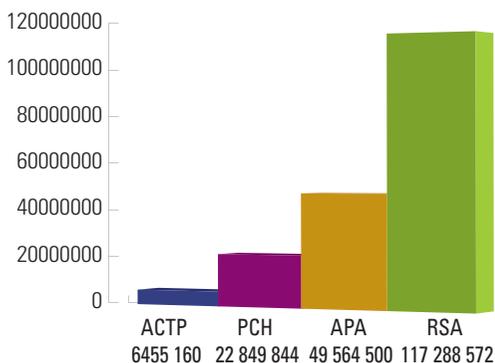
Le schéma départemental en faveur des personnes handicapées

Couvrant la période 2013-2018, il a été adopté par l'Assemblée départementale le **25 mars**. Son élaboration a été le fruit d'un an de consultation, de travail collaboratif et de concertation autour d'une démarche qui s'est voulue résolument à l'écoute des besoins exprimés par les citoyens.

Trois orientations fortes :

- le soutien aux personnes en situation de handicap et à leurs proches ;
- une politique de rééquilibrage de l'offre de services qui s'appuie sur des solutions innovantes pour répondre aux situations les plus complexes ;
- une ambition : « Bien vivre son handicap en Essonne ».

Ce troisième schéma se caractérise par son mode d'élaboration, le plus possible à l'écoute des personnes handicapées et de leur entourage grâce notamment à des enquêtes réalisées directement auprès des personnes en situation de handicap, par des thématiques nouvelles jusqu'alors non abordées telles que par exemple celle de la vie affective et sexuelle des handicapés et par une réflexion qui s'appuie sur une logique de parcours de vie de la petite enfance à la vieillesse.



Poids des allocations versées en 2013

L'ESSONNE DIT NON AUX DISCRIMINATIONS

Une progression continue du Réseau Appel des 100, pour faire de l'égalité femmes / hommes une cause commune sur le territoire essonnien

Depuis son lancement en 2010, l'Appel des 100, réseau essonnien d'élu-e-s mobilisé-e-s pour le développement des politiques publiques locales d'égalité femmes/hommes, compte :

30 collectivités signataires (25 communes et 5 EPCI) contre 17 en 2012,

117 référent-e-s : 105 communes et 12 EPCI, au 31/12/2013 (soit 215 correspondants élus et/ou administratifs) en Essonne.

Le 1^{er} mars et le 13 septembre, la « Charte européenne pour l'égalité femmes / hommes dans la vie locale » a été signée par 12 collectivités du réseau Appel des 100.

Le 13 septembre, tous les nouveaux référents ont été invités à une présentation du réseau Appel des 100, suivie d'une initiation à l'égalité femmes-hommes par un Cabinet/conseil/formation.

7 formations ont été offertes par le Département aux membres du réseau :

> 6 demi-journées sur les thèmes :

- L'hébergement des femmes victimes de violences
- Un outil collaboratif en ligne
- Le bilan social genré
- Enfance-petite enfance et jeunesse
- Intégrer l'égalité femmes/hommes dans les politiques publiques locales
- Femmes et engagement politique

> 1 journée sur le thème :

- Réaliser un diagnostic et élaborer un plan d'actions intégrant l'égalité femmes/hommes sur l'ensemble du cycle des politiques publiques.

La Mission citoyenneté et accès aux droits (MCAD) de la Direction de la ville, habitat et citoyenneté (DVHC) accompagne les collectivités dans leurs démarches de construction des plans d'actions et aide au montage des projets. Elle organise des rencontres entre les différents référents et signataires pour le partage des bonnes pratiques. Le soutien financier du Département aux collectivités essonniennes oeuvrant sur cette thématique s'est élevé à 30 000 euros pour 13 projets.

Lire autrement, connaissance des handicaps 2013

Des animations bilingues français / langue des signes ont été menées permettant une accessibilité de l'offre culturelle aux usagers sourds tout en visant une sensibilisation vers tous les publics ainsi que des spectacles musicaux, des ateliers jeux, etc.



3 spectacles bilingues français / langue des signes ont été programmés en 2013



Quinzaine handicap en juin : une sensibilisation à la langue des signes française ainsi qu'un spectacle de contes bilingues langue des signes / français

Manifestation « Main dans la main »



Elle se déroule sur le mois de juin pour la 4^e année consécutive dans tout le département de l'Essonne, initiée et portée par le Conseil général et en lien avec tous les acteurs associatifs du monde du handicap sur le territoire essonnien. L'ambition de ce moment d'échanges et de découverte mutuelle a pour objectif de « briser les barrières entre les personnes handicapées et les personnes valides ». La thématique 2013 fut le cirque.

L'accessibilité des bâtiments aux handicapés

Dans le cadre du Schéma départemental d'accessibilité (SDA), l'année 2013 a vu la réalisation d'un **collège pilote**, Jules Ferry à Sainte-Geneviève-des-Bois, la désignation de maîtres d'œuvre tant pour des mises aux normes de collèges que d'autres bâtiments et la conduite d'une réflexion sur la prise en compte des usages dans l'application de la réglementation en relation avec les services instructeurs des demandes d'autorisation de travaux.

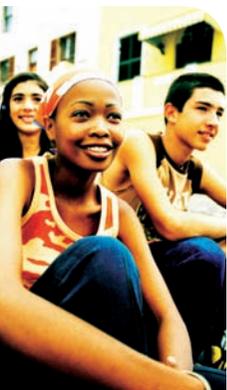
À l'Assemblée départementale, un nouveau dispositif pour les personnes mal entendant

Il s'agit d'un récepteur infrarouge et d'une boucle d'induction qui permettent aux porteurs de prothèses auditives de profiter d'une expérience d'écoute sans interférence, avec une qualité sonore optimale. Ce matériel, accompagné d'une notice explicative, est remis à chaque participant le jour de la réunion par un agent de l'accueil.

Des projets dans les collèges consacrés à la lutte contre les discriminations

Dans le cadre du dispositif « Collégien citoyen » 17 projets sur ce thème ont bénéficié d'un financement. Le dispositif renouvelé « un stage j'y ai droit » s'adresse aux collégiens de 3^e des quartiers ANRU et leur permet d'avoir un accompagnement individualisé dans leur recherche de stage d'observation. 5 collèges se sont portés volontaires pour en bénéficier. En ce qui concerne le

dispositif « une grande école pourquoi pas moi ! », 3 premières conventions « Pacte partenaire » ont été signées en 2013 pour une période de 3 ans avec l'école polytechnique, l'université Évry Val d'Essonne et SUPELEC afin de soutenir les actions de tutorat et de parrainage entre les étudiants de ces grandes écoles et les collégiens, lycéen-nes des zones ANRU dans le cadre des Cordées de la Réussite.



Lutte contre le système prostituteur

- **Organisation en juin d'une table ronde** afin de renforcer le partenariat entre les acteurs du territoire, lancer un appel à initiatives pour impulser et soutenir l'émergence d'actions innovantes. Ont, ainsi, été financés, pour un montant total de 56 771 €, 7 projets portant sur la prévention et la sensibilisation, notamment auprès du jeune public, l'accompagnement des personnes prostituées, la sensibilisation des « clients » actuels ou potentiels de la prostitution, l'éducation au respect filles/garçons et à la sexualité, le renforcement de l'information et de la formation des acteurs sociaux.
- Les résultats d'une enquête sur le lien existant entre la précarité étudiante et le recours à des pratiques prostitutionnelles en Essonne a alimenté le projet initié par Maud Olivier en avril. Il a fait l'objet d'une diffusion presse importante à des fins de sensibilisation et de lutte contre les stéréotypes, il figure également en annexe de la proposition de loi déposée à l'Assemblée Nationale relative à la lutte contre le système prostituteur.

Les principales réalisations de l'observatoire de lutte contre les discriminations

- **Diffusion du recueil des associations essonniennes œuvrant dans le champ des discriminations.** Ce long travail a consisté à écouter et analyser la parole des acteurs essonniens sur cette thématique.
- **Contribution au colloque « École, loisirs, sports, culture : la fabrique des garçons ».** Ce colloque a été organisé, en mai 2013, par l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 et ADES-CNRS. Une communication scientifique sur le thème « à la recherche de l'égalité dans l'éducation sexuelle des garçons » a été co-présentée avec la Direction de la protection maternelle et infantile (DPMI) du Département. Elle sera l'objet d'une publication CNRS en 2014.
- **Travail partenarial avec les services du Défenseur des droits**, dans le cadre d'une convention signée en novembre donnant lieu à l'élaboration de supports : **dépliant pour les jeunes** diffusé en juin sur le territoire national, **fiches pédagogiques** (finalisées en 2014) et **espace ressource** sur essonne.fr.



Agenda 21 : le cadre de la troisième étape

Une démarche plus concrète : l'équipe de la Délégation au développement durable et solidaire (DDDS) a été renforcée par une chargée de communication en apprentissage et deux volontaires en service civique pour développer les « Clubs développement durable » dans les collèges de l'Essonne ; **20 Clubs DD** ont été créés.

Des démarches d'éco responsabilité ont été menées dans les collèges concernant la restauration scolaire, l'amélioration des bonnes pratiques des agents ; dans les PMI et MDS des actions de sensibilisation des usagers ont été réalisées ; à l'Assemblée départementale, la production locale d'artisans essonnais a été mise à l'honneur toute l'année, en permettant de faire découvrir des produits du terroir à l'occasion des repas des séances publiques et de privilégier l'approvisionnement par circuit court.

Une dimension plus partenariale reposant sur des acteurs relais chefs de file par la mobilisation de nouvelles structures du territoire autour des principes du DDS, dans les réseaux thématiques de l'Agenda 21, par l'incitation des collectivités territoriales à tendre vers des démarches DDS, et le soutien des initiatives des associations dans ce domaine.

Une dynamique interne renforcée, adossée à des politiques emblématiques, poursuivant une intégration progressive du développement durable et solidaire : éco responsabilité des agents, amélioration continue des politiques du Conseil général au regard du DDS se traduisant notamment dans le rapport annuel de développement durable, la notation extra-financière.

3 axes structurants ont ainsi été définis pour la période 2014-2018 :

- **la transition énergétique**, avec en particulier un 2^e Plan Climat Énergie partenarial
- **l'éducation au développement durable**
- **l'économie sociale et solidaire**.

La mise en lien des partenaires de l'Agenda 21 s'est poursuivie en 2013 grâce à la refonte du site collaboratif Essonne21.fr qui leur est dédié, à la newsletter électronique et à l'Infolettre mensuelle particulièrement appréciée des partenaires comme le montrent les résultats de l'enquête menée au printemps 2013.

Animation du Plan Climat Énergie Territorial : elle s'est poursuivie en 2013, avec notamment le pilotage du projet **CLIMATE**, financé par le programme européen LIFE+ à hauteur de 783 902 € pour la période 2010-2014.



Le rapport d'avancement a été rédigé en septembre détaillant les résultats des 12 projets du programme CLIMATE.

Le projet de **comptabilité carbone**, dénommée désormais « **Alliance Carbone** », a commencé sa mise en œuvre fin 2013 sur de nouveaux sites pilotes.

Préparation de la transition énergétique

Le **Schéma directeur de l'énergie (SDE)** a été finalisé en décembre en vue d'une adoption par l'Assemblée départementale en janvier 2014, après un important travail transversal de la Direction de la construction des bâtiments (DCB) principalement avec la Direction de l'éducation et des collèges (DIREC) et la Direction de l'environnement (DENV).

La logique du SDE qui se décline en 12 actions à réaliser en 3 phases jusqu'en 2030 repose sur :

- l'étude de l'ensemble des facteurs qui influent, au niveau du patrimoine immobilier, sur les consommations et dépenses liées à l'énergie et sur les émissions de gaz à effet de serre,
- le recensement des économies et optimisations possibles
- la définition des actions permettant de les réaliser.

En 2013, le volet « **performance énergétique** » a été **intégré** dans un certain nombre d'opérations de rénovation : collège Olivier de Serres à Viry, Actiburo, MDS Arpajon...

UN TERRITOIRE DURABLE ET SOLIDAIRE

Le Conseil général a la possibilité de déployer des outils à l'échelle des 100 collèges qui permettent des optimisations financières, une garantie de qualité égale pour les établissements. Il envisage de développer la **mutualisation de prestations et d'achats de fournitures**, en proposant aux collèges la mise en place de marchés transversaux (achat du gaz, de l'électricité, contrat d'exploitation chauffage, achat des denrées...). Fin 2013, 85 collèges sur les 88 fonctionnant au gaz ont adhéré au groupement de commande de gaz naturel du SIGEIF (Syndicat intercommunal de gaz et de l'électricité d'Ile de France) auquel adhère déjà le Conseil général. L'opération de mutualisation a été bien vécue par les collèges. Des **économies d'échelle significatives sur l'achat du gaz seront de l'ordre de 20%**, soit environ **400 000 €** et seront répercutées sur la dotation de fonctionnement attribuée aux collèges. L'adhésion permettra également d'éviter aux gestionnaires de passer des marchés dans le contexte de libéralisation de l'énergie (sortie des tarifs réglementés) en 2015.

Un dispositif expérimental de suivi de la consommation énergétique du bâtiment Centre-Évry a été installé le 8 mars 2013 dans le cadre du projet CLIMATE, il comprend :

- le suivi électrique du bâtiment au moyen du tableau général basse tension (TGBT),
- une mesure de la température d'entrée et de sortie des réseaux de chaleur secondaires,
- le suivi de l'écart de température entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment.

Il a permis de révéler, l'été 2013, un dysfonctionnement de la régulation des équipements thermiques et frigorifiques réglé par l'intervention de la DCB et du prestataire de maintenance. L'analyse des factures d'électricité met en avant une économie financière de 600 € sur 2 mois.

Le lancement du « guichet de rénovation énergétique » au niveau national qui vise à accompagner les publics dans

les travaux de rénovation énergétique s'est accompagné de la création d'un « point rénovation info service » (lieu de conseil et ressources) à la Maison départementale de l'habitat (MDH).

Ressources renouvelables : une mise à jour du **diagnostic territorial sur le potentiel essonnien** a été réalisée par la Direction de l'environnement (DENV) afin de préparer la future politique stratégique départementale de transition énergétique et valorisation des énergies renouvelables.

Éducation au développement durable

La lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines des collèges et le compostage des biodéchets : dans le cadre de la politique départementale de prévention des déchets issue du diagnostic de gestion des déchets des services et collèges du Département, des actions de réduction des déchets auprès des collèges, identifiés comme producteurs de 70 % des déchets, ont été mises en place. Le service cadre de vie de la DENV, en étroite collaboration avec le service restauration scolaire de la DIREC, a initié un accompagnement des collèges pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines et pour le compostage in situ des biodéchets (restes de repas et déchets verts). Un diagnostic complet de la situation de 5 collèges pilotes et de la crèche départementale en matière de biodéchets a été réalisé et le déploiement du compostage dans les collèges du département a été organisé avec l'aide d'un service civique.

L'économie sociale et solidaire (ESS)

3^e rencontre franco-brésilienne « Déchets et Citoyenneté en partenariat avec la Fondation France-Libertés du 30 mai au 6 juin 2013 pour la première fois en Essonne.

Le programme reposait sur l'accueil d'une délégation de ramasseurs brésiliens des déchets et était centré sur la question du rôle de l'économie sociale et solidaire dans la prévention et la gestion des déchets.

Lancement du 1^{er} appel à manifestation d'intérêt « innovation sociale » en avril : sur une idée originale du Comité partenarial des acteurs de l'ESS en Essonne, le Conseil général a créé en 2013 le Prix de l'Innovation Sociale en Essonne, doté d'un montant global de 25 000 € et d'un accompagnement renforcé pour une sélection de projets. Ce prix a pour objectif de faire émerger des





projets économiques innovants socialement et ancrés territorialement. 35 candidat-e-s ont présenté des projets, 10 ont été retenus et chacun a pu bénéficier d'un accompagnement renforcé pendant 6 mois. 3 projets parmi les 10 ont été primés : **L'Atelier Moine 91**, atelier de réinsertion pour transformer le pain jeté en produit alimentaire pour animaux, qui a reçu un prix de 15 000€ ; **Via-Sapiens**, comparateur d'offres de tourisme durable sur internet, a reçu un prix de 5 000€ et **Troctagard**, plateforme internet qui met en lien des parents d'une même école pour échanger les gardes (occasionnelles) de leurs enfants a été récompensé par un prix de 5 000€.

Nouvelles orientations pour une politique du logement plus solidaire et mieux ciblée sur les publics prioritaires

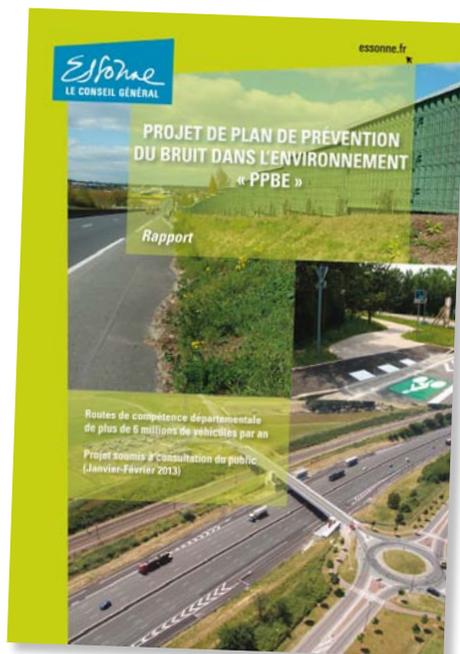
Le 28 novembre, l'Assemblée départementale a adopté un programme de 35 actions correspondant à ses nouvelles orientations en matière de politique départementale d'habitat - logement pour la période 2013-2017. Ce programme a été élaboré dans le cadre d'une importante concertation avec les acteurs du logement et notamment les établissements de coopération intercommunale (EPCI) essonnais, dans un souci d'articulation avec leurs programmes locaux de l'habitat (PLH).

Le programme se donne comme grand objectif de conjuguer les actions en faveur de la production et la réhabilitation de logements sociaux ou privés avec une logique d'accompagnement des acteurs publics et privés, professionnels et usagers : les personnes cumulant des difficultés éco-

nomique et sociale, les femmes victimes de violences, les jeunes, les personnes âgées, à mobilité réduite ou en perte d'autonomie, les gens du voyage, les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Mixité sociale des villes et des quartiers et répartition équilibrée de l'offre de logements sociaux à l'échelle intercommunale et départementale sont recherchés.

Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)

Conformément aux obligations découlant de la directive européenne du 25 juin 2002, l'Assemblée départementale a approuvé le PPBE, le 24 juin 2013, pour les routes départementales de trafic supérieur à 6 millions de véhicules par an, ainsi que le projet de PPBE pour les routes départementales de trafic supérieur à 3 millions de véhicules par an. L'approbation de ce deuxième PPBE, après sa mise en consultation, est dans l'attente de la publication de la carte stratégique du bruit par la Préfecture de l'Essonne.



UN AMÉNAGEMENT DYNAMIQUE ET COHÉRENT



Schéma directeur de la voirie départementale (SDVD), horizon 2020

Approuvé par délibération du 30 septembre, il est un outil de programmation de la politique routière du Conseil général refondée sur deux préoccupations majeures : la sécurité routière et le développement durable et 3 axes : la conservation du patrimoine (prioritaire), la modernisation du réseau (à poursuivre en seconde priorité) et le développement du réseau (le Département n'y ayant recours qu'à la condition d'avoir épuisé toutes les solutions d'optimisation du réseau).

Ce schéma s'appuie sur une nouvelle hiérarchisation du réseau routier, portée de 2 à 3 catégories et la définition de normes départementales (niveaux de service) associées à chaque catégorie, intéressant l'aménagement et l'entretien des routes départementales. Son élaboration a fait l'objet d'une concertation importante avec le bloc communal, engagée en 2012 et achevée en 2013 ; ce processus a permis de recueillir les observations des territoires et d'amender le projet départemental. Il intègre les préoccupations du développement durable tant pour la réalisation de projets neufs que pour l'entretien du réseau ; il est en cohérence avec les autres politiques départementales (dans le champ des déplacements notamment) et les référentiels cadres externes tels que le Schéma Directeur de la Région Île-de-France et le Plan de Déplacements urbains de l'Île-de-France.

Poursuite de la démarche « Système d'Information Routière » (SIR)

La démarche «SIR» engagée au sein de la Direction des déplacements vise à rationaliser et améliorer l'efficacité de la politique patrimoniale et de sécurité routière du Département.

La finalité de cette démarche est de **moderniser les fonctionnalités des outils informatiques** routiers actuels, d'étendre éventuellement leurs champs d'intervention, d'élargir le volet « aide à la décision » et de les **intégrer dans une plate forme unique de gestion du réseau routier**. Dans ce cadre, l'aboutissement de la procédure de dialogue compétitif menée à son terme a permis de retenir le Groupe «Géomap» pour la mise en œuvre des solutions informatiques. Celle-ci commencée à l'automne 2013 a consisté principalement en la reprise et en l'intégration des données qui alimenteront le système (connaissance technique du réseau, gestion du domaine public, espaces verts, ...), ainsi qu'en la mise en œuvre de la migration du référentiel routier vers une version plus précise et en la formalisation du modèle de données du système.

Parallèlement, s'est engagé un processus d'accompagnement au changement permettant d'identifier les impacts des nouveaux outils sur l'organisation, les règles de gestion, et les processus métier, particulièrement dans les domaines du patrouillage et de la gestion de la base de données routières.

Les étapes à venir en 2014 consisteront au déploiement progressif des outils informatiques à compter de la fin du premier semestre, accompagné de formations à destination des utilisateurs.



Les enquêtes générales de déplacements montrent qu'environ 45% des trajets en voiture en Essonne font moins de 3 km. Au vu de l'analyse des résultats de l'enquête conduite auprès de la population essonnienne, il est apparu que 12% des automobilistes seraient prêts à opter pour des moyens de déplacements plus écologiques s'ils étaient bien informés. La spécificité de l'Essonne avec ses 1 400 Kms de

routes départementales, la gestion par le Département de l'organisation des transports scolaires, des itinéraires de promenades, des espaces naturels sensibles nous ont confirmés dans la nécessité de créer un site en ligne spécifique à l'Essonne, collaboratif, ouvert : « MobilEssonne ». L'équipe projet, composée de chefs de projet associés relevant de la Direction des déplacements (DDEPL), de la Direction des systèmes d'information (DSI) et du Pôle de l'innovation (POLEN), a contacté le maximum de partenaires actifs sur le plan de la mobilité. Puis, elle a élaboré, avec le constructeur, la société IXXI, filiale de la RATP et l'assistant à la maîtrise d'ouvrage (A.M.O.), le bureau d'étude MT3, l'outil prototype avec tests d'application.

C'est une plateforme informationnelle publique sur la mobilité permettant une interopérabilité avec d'autres systèmes d'information (dont le SIR), l'élargissement, l'enrichissement, la valorisation des données locales. Le logiciel cartographique provient d'un organisme indépendant et ses informations peuvent être librement réutilisées. MobilEssonne devrait être fonctionnel au cours du 1^{er} semestre 2014 avec un comparateur de modes de déplacement, de temps et distances associés et l'impact en empreinte carbone. Ses fonctionnalités sont évolutives. Son originalité consiste en l'ouverture aux contributions des micro-communautés, de tout un chacun sur une carte interactive. Le 30 janvier, au congrès international de l'ATEC (association pour le développement des techniques de transports d'environnement et de circulation), ce produit a fortement intéressé des partenaires potentiels qui attendent un essai extérieur à l'Essonne.

Soutien à l'innovation

Le Conseil général de l'Essonne a inscrit dans ses priorités depuis plusieurs années de contribuer au développement économique équilibré et solidaire des territoires essonnais et de leurs habitants.

Mise en place du dispositif « Essonne Lab » : en créant un living lab orienté autour des problématiques de l'inclusion sociale et du handicap, le Conseil général de l'Essonne désire développer de nouveaux services au bénéfice des essonnais. Le Département, avec le soutien de l'Agence pour l'Économie en Essonne et de l'association Opticsvalley, travaille au développement d'un tel outil regroupant acteurs

publics, privés et individuels autour d'une volonté commune de co-conception d'un produit. Les usagers ou citoyens sont intégrés aux projets dès le début de leur conception et deviennent ainsi acteurs de l'innovation. Une première initiative a vu le jour en 2013, en partenariat avec les EHPAD publics essonnais de Morangis, Monthéry et Montgeron, autour de la conception d'une application sur smartphone ou tablette permettant d'améliorer l'encadrement et l'autonomie de personnes âgées dans leur quotidien.

L'aménagement numérique du territoire : le Département, avec le vote de son schéma dédié (le SDTAN) le 12 mars 2012 et de sa délibération de mise en œuvre le 12 décembre 2012 a défini sa politique en matière d'aménagement numérique du territoire. Le projet, estimé à 141,5M€, propose la mise en œuvre d'un Réseau d'Initiative Publique (RIP) desservant en très haut débit, d'ici 2022, la totalité des foyers situés dans les territoires non traités par l'initiative privée et les réseaux d'initiative publique existants. La mise en œuvre du volet « montée en débit », première phase opérationnelle du projet, a démarré fin 2013.

UN AMÉNAGEMENT DYNAMIQUE ET COHÉRENT

Politique de culture scientifique et technique : en favorisant l'égalité des chances et en luttant contre les discriminations, la culture scientifique et technique par la richesse de ses approches (débats, expositions, spectacles, ateliers...) participe activement à la cohésion sociale en s'adressant notamment aux publics prioritaires (jeunes et personnes isolées socialement ou géographiquement) que ce soit dans le cadre scolaire (40 à 45%), périscolaire ou des loisirs. Au travers de l'appel à projets « Science en Essonne » et de contrats d'objectifs, 77 projets ont ainsi été soutenus financièrement en 2013 (300 000 €) en veillant au maillage du territoire. Formidable levier pour l'intégration des sciences dans le champ culturel et sociétal, il contribue à éduquer chacun en tant que citoyen actif, à faire émerger un véritable réseau d'acteurs et à renforcer l'identité de l'Essonne comme territoire de science. Cette sensibilisation aux sciences a touché 70 à 80 000 personnes en 2013 (dont 38 200 pour la Fête de la science), sans compter les visiteurs du site de vulgarisation scientifique « La Banque des savoirs » (40 000 chaque mois).



Événement ASTRE 2013, ces labos qui relèvent les défis de demain : produire de l'énergie à partir d'algues intégrées dans les façades des bâtiments, diagnostiquer des cancers par « fluorescence », assainir l'air ambiant intérieur par des « absorbants intelligents » ou bien encore fabriquer un miroir déformable gigantesque pour l'optique... Une enveloppe de 30 000 à 150 000 € a été attribuée le 25 octobre à 10 programmes de recherche soutenus dans le cadre du dispositif départemental ASTRE (Action de soutien à la technologie et à la recherche en Essonne).



L'entrepreneuriat européen dans les éco-activités : plus de 70 participants de 8 nationalités européennes étaient présents au 5^e séminaire du Cleantech Incubation Europe (CIE) organisé par la partie française du projet européen du même nom, à Supélec le 28 novembre. L'enjeu était de **faire connaître et de mutualiser des expériences menées en Europe ayant un impact positif sur l'entrepreneuriat dans les éco-activités**. Objectif réussi pour le Conseil général, Nova Green et l'ENSTA, co-organisateurs de l'événement et depuis deux ans partenaires, aux côtés de 5 autres pays européens, du programme CIE. Se sont ainsi succédés les témoignages du média d'information Green Univers, de la société de capital risque Emertec, du Pôle de compétitivité Advancity, du KIC Climat, de l'incubateur essonnien Incuballiance, de l'Institut d'Optique Graduate School, et de la Fondation Campus Paris-Saclay. Les incubateurs des villes de Barcelone et de Copenhague sont également venus nous faire partager leur expérience dans l'accompagnement des projets écotech.

CRÉER LES CONDITIONS DE RÉUSSITE POUR TOUS



Éducation civique et citoyenne des collégiens

Visites de groupes scolaires : 805 élèves essonnien et leurs 83 accompagnateurs ainsi que 32 conseillers municipaux jeunes et 5 accompagnateurs ont pu découvrir le Conseil général présenté par l'élu-e du canton concerné-e. Cette rencontre participative permet un échange sous la forme de questions / réponses, la remise d'une documentation adaptée et se termine par une collation. Cette action suscite un intérêt croissant au sein des établissements scolaires et permet une meilleure approche de l'éducation civique et citoyenne et une meilleure connaissance du Département.

Émergence de 20 clubs DD (développement durable) suite à l'appel à projets inauguré en 2013 au titre de l'année scolaire 2013-2014.

Lancement de l'opération « moins de biodéchets dans les collèges » : 70% des déchets du Conseil général proviennent des collèges dont 60% sont ménagers. Sur ces 60%, 43% relèvent du gaspillage alimentaire soit environ 8 tonnes par an et par collège que le Département souhaite réduire significativement. Quatre collèges, sélectionnés en fonction de leur motivation pour les questions d'environnement, du volume important de leurs déchets de restauration scolaire ou / et d'une redevance spéciale pour l'enlèvement des déchets particulièrement élevée, se sont engagés dans la démarche.



Les actions entreprises concernent les aménagements des repas, une adaptation des quantités (ex. : diminuer le grammage du pain quand le repas contient suffisamment de féculents : pommes de terre, pâtes, riz ; le situer en fin de chaîne plutôt qu'en début etc...), l'installation, fin décembre, de tables de tri sélectif des déchets compostables avant, pendant et après le service pour les fruits et crudités (à partir de 2014, les légumes, pâtes, riz s'y ajouteront) dans trois collèges. Pour ce faire, les élèves ont reçu une initiation au tri des déchets de leur plateau. Les déchets ainsi récupérés à chaque fin de service sont compostés par les agents techniques des collèges qui se chargent de la structure du compost ; ils ajoutent des feuilles provenant des espaces verts de l'établissement aux fruits et crudités pour apporter de la matière sèche afin que le compost soit équilibré et sans odeur.

Parallèlement le Conseil général encourage les collectivités et syndicats ayant en charge la collecte des déchets à la mise en place de sites de compostage dans les collèges pour accélérer son déploiement et cela grâce à une politique de subvention de ces projets.

L'enjeu est important : une économie significative pour les collèges (baisse du coût de gestion des déchets) qui leur permettra d'acheter des aliments de meilleure qualité, faire des transferts sur d'autres postes budgétaires et la sensibilisation des collégiens au respect de l'environnement. Ces expériences seront progressivement étendues à tous les collèges intéressés.

Guide de sensibilisation au développement durable : une nouvelle version a été mise à disposition des enseignants des collèges en septembre 2013. Y sont présentés l'ensemble des dispositifs des services du Conseil général pour la mise en œuvre de projets pédagogiques de développement durable.



CRÉER LES CONDITIONS DE RÉUSSITE POUR TOUS

Guide besoin d'EDDE (éducation au développement durable en Essonne) : actualisé en 2013, il recense les ressources pédagogiques des acteurs essonniers dans ce domaine.

La restauration dans les collèges



Le Conseil général a adopté le 27 mai le schéma de restauration scolaire - SDRS - pour la période 2014-2020 signifiant ainsi son engagement sur des objectifs nutritionnels en cohérence avec ceux du Programme national nutrition santé (PNNS) : mise en œuvre d'un plan de formation ambitieux pour les agents, encouragement des commissions « menu », des échanges de bonnes pratiques entre les chefs de cuisines. La sécurité alimentaire est une priorité : traçabilité des produits achetés, contrôles de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP). L'introduction progressive du Bio-circuit court, est renforcée dans le cadre de la convention avec le GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques) qui accompagne déjà 6 cuisines centrales, 17 satellites, et 4 autonomes. L'adoption d'une tarification plus juste en septembre, sur 9 tranches de quotient familial en partenariat avec la CAF, a favorisé la fréquentation des demi-pensions, notamment par les familles les plus modestes. Ainsi, le taux de fréquentation atteint près de 77% soit 1 565 demi-pensionnaires supplémentaires par rapport à l'année précédente (au total 44 000 demi-pensionnaires sur les 58 000 collégiens).

Pour une politique culturelle partagée, nouvelle stratégie départementale

L'Assemblée départementale s'est prononcée, en septembre, en faveur d'une refonte de sa politique culturelle autour de 3 axes prioritaires :

- inscrire durablement l'éducation artistique et culturelle dans les politiques culturelles et éducatives,
- encourager et accompagner les initiatives et acteurs du territoire vers une politique d'élargissement des publics, pour une « culture solidaire »,
- favoriser la création, l'innovation et la recherche au service du plus grand nombre.



Quatre volets d'aides ont, ainsi, été décidés en fonction des typologies d'acteurs et des relations contractuelles : la coopération avec des opérateurs structurants, l'accompagnement des acteurs artistiques, culturels et patrimoniaux, le soutien aux projets culturels des territoires et le fonds d'aide à la vie culturelle locale.

Essonne en mouvement

Les élus du Conseil général ont voté par délibération du 27 mai 2013 un nouveau cadre de partenariat pour réaffirmer leur soutien aux acteurs départementaux selon trois axes : donner un nouvel élan en sécurisant le fonctionnement des associations, accompagner les acteurs du territoire départemental et soutenir leurs projets, multiplier les convergences entre les initiatives du territoire et les champs d'actions prioritaires du Conseil général. Les mesures induites ont été les suivantes : simplification des

procédures - dossier de demande de subvention allégé, téléchargeable sur le site associations.essonne.fr ; mise en place d'un Guichet d'entrée Unique (GEU) - aide à l'investissement pour l'acquisition de matériels et équipements, constitution d'un fonds exceptionnel pour les associations employeuses fragiles en grandes difficultés, consolidation des centres de ressources de la vie associative, formation des bénévoles des associations renforcée. De plus, la délivrance du Certificat à la gestion associative a été expérimentée avec 8 bénévoles.

Un nouveau portail web pour la jeunesse

La création du site **Yatou91.fr**, alimenté, chaque semaine, en articles de fond et en informations liées à l'actualité du territoire sur des espaces thématiques d'intérêt pour la jeunesse (emploi, ici et ailleurs, santé, engagement...) offre aux jeunes essonnais l'accès au quotidien de leur Carte jeune, de Sac ados ou du Forum jeunesse.

La nouvelle carte jeune

Pour son 10^e anniversaire, la Carte jeune revient en force avec une formule gratuite, moderne et sous la forme de 5 « packs », plus en phase avec les besoins et les attentes des jeunes essonnais de 16 à 18 ans : pack numérique dédié exclusivement aux 16 ans, pack prévention conduite, pack formation et découverte, pack projet et le pack « Je décide plus tard ». Elle est associée à une carte prépayée permettant de disposer d'un montant de 140 euros par an.



L'Essonne, terre de sport



L'organisation territorialisée mise en place en application de la délibération du Conseil général du 17/12/2012, « Essonne, Terre de sport » modifiée par la délibération du 30 septembre 2013, permet aux partenaires du Département

de se référer à des interlocuteurs polyvalents développant une connaissance globale de la politique sportive et de l'ensemble des dispositifs. L'architecture et le contenu du site internet des sports a fait peau neuve : une veille sportive journalière reprend l'ensemble des informations, événements sportifs en Essonne et une diffusion mise à jour du calendrier mensuel des manifestations sportives dans le département est aussi effectuée.

Création d'un espace numérique dédié au centenaire de la première guerre mondiale



Pour préparer cette commémoration, un espace numérique dédié a été créé sur essonne.fr : centenaire1914-1918.essonne.fr. Ouvert en novembre 2013, il a reçu 2519 visites du 10 novembre au 31 décembre. Loin d'être exhaustif, il se veut espace de partage des ressources et des connaissances, nourri par les contributions de tous ceux qui s'intéressent à cette histoire en perpétuelle construction. Ainsi peut-on visualiser, notamment, une galerie d'environ 140 images, des dossiers pédagogiques réalisés, en collaboration notamment avec deux professeurs de collège et lycée, et qui servent de supports aux classes qui viennent pour les ateliers à Chamarande dans le temps scolaire. Cet espace pédagogique contribue aussi à la valorisation des projets réalisés dans les établissements scolaires du département. L'ensemble de ce travail a pu être mis à profit, lors de la journée d'étude du 16 novembre 2013 « commémorer le centenaire » avec les associations historiques essonnaises, prélude à l'exposition « 1914-1918 si loin... si proche » en juin 2014 à Chamarande.

BILAN FINANCIER

Les grandes masses budgétaires



Les grands équilibres financiers

En 2013, conformément à ses orientations budgétaires, le Conseil général a retenu « *une stratégie d'équilibre qui écarte autant la fuite en avant que l'austérité.* »

« *L'Essonne garde le cap, fidèle à son identité, ses engagements et ses valeurs. Depuis l'installation de notre nouvel exécutif, nous avons revisité la plupart de nos politiques publiques en ayant sans cesse à l'esprit inventivité et innovation pour maintenir un haut niveau d'intervention au plus près des besoins de nos concitoyens.* »

Les dépenses 2013¹

Elles se sont élevées à **1.330 M€** contre 1.420 M€ en 2012 soit une évolution de -6,3%.

Le Conseil général a piloté avec précision ses dépenses de gestion et a choisi de maintenir un volume d'investissement conséquent en tant que levier fondamental de croissance pour le territoire.

En fonctionnement, les dépenses ont été particulièrement maîtrisées, à hauteur de 1.005 M€, avant retraitement, et à 999 M€ après retraitement des charges exceptionnelles et des provisions. Leur évolution entre 2012 et 2013 se limite à +1% grâce notamment à un pilotage serré en fin d'exercice. Sur le dernier périmètre, le taux de réalisation approche les 97,5%.

En investissement, le Conseil général a maintenu son choix volontariste d'un **haut niveau** avec près de 195 M€ de dépenses d'équipement au cours de l'exercice (en léger recul de -1,1% par rapport à 2012), **se rapprochant de son objectif d'un milliard d'euros sur 5 ans**. Son engagement financier en faveur du développement local est poursuivi à hauteur de 42,6% soit un volume financier de subventions versées pour plus de 83 M€. 57,4% des dépenses ont été consacrées à la maîtrise d'ouvrage départementale soit 111,8 M€.

La **dette départementale** s'élevait à 861,23 M€ au 31 décembre. L'indicateur du ratio d'endettement par rapport à l'épargne brute informe que 6,9 années d'épargne brute sont nécessaires pour se désendetter totalement.

Le remboursement annuel du capital de la dette était de 82,6 M€. L'annuité totale de la dette a représenté, en conséquence, tous frais financiers compris une dépense de 99,38 M€. Le profil d'amortissement de la dette départementale conduit à son extinction totale en 2029. L'amortissement de la dette fait appel à un mix de remboursement linéaire appliqué à la dette bancaire et d'amortissement en fine pour toutes les émissions obligataires du programme EMTN. La durée de vie moyenne au 31 décembre était de 5 ans et 11 mois, soit une durée compatible avec un renouvellement rapide et adapté des modes de financement.

Les recettes 2013

Les **recettes 2013²** se sont élevées à **1.313 M€**, contre 1.429 M€ en 2012, en baisse de -8,1%.

En écartant comptablement les recettes exceptionnelles et les reprises de provisions, les recettes totales définitives retraitées atteignent 1.161 M€, contre 1.154 M€ en 2012, en évolution très faiblement positive de +0,61%.

L'épargne brute, avant retraitement comptable, s'élève à **126 M€**, en repli de -3,9% par rapport à 2012. Le taux d'épargne se trouve ainsi à 11,1% contre 11,7% en 2012. Sur le périmètre retraité, le taux d'épargne reste stable par rapport à 2012 soit 11%.

Le fonds de roulement au 31/12/13 diminue de près de 17 M€ et atteint près de 28,8 M€.

L'analyse du bilan de la collectivité fait ressortir les points marquants de la stratégie financière du Département :

- la détermination de maintenir un niveau d'investissement proche de 200 M€, malgré la crise, et contrairement à ce qui peut être constaté au niveau national,
- le choix de contenir un taux d'épargne supérieur à 10%
- la prédominance des fonds propres qui représentent 81,5% du passif,
- la volonté de gérer prudemment, notamment en constituant des provisions.

1 - Il s'agit des dépenses réelles d'investissement et de fonctionnement, hors déficit d'investissement reporté et sans aucun retraitement comptable.

2 - Il s'agit des recettes réelles d'investissement et de fonctionnement, hors résultat n-1 reporté et sans aucun retraitement comptable.



Au service des Essoniens

Un effectif départemental stable

Au 31 décembre 2013, la collectivité compte **4 107 agent-e-s**, hors IDEF et assistant-e-s familiaux (ASSFAM).

194 agents relèvent de la fonction publique hospitalière et sont affectés à l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF).

Le périmètre d'analyse des effectifs comprend les agents de l'IDEF, de la MDPHE et du FSL soit un **total de 4 301 agents** au 31/12/2013.

Par ailleurs, **les ASSFAM**, sont comptabilisés à part s'agissant d'agents contractuels. Au nombre de 309 (318 en 2012), ils-elles sont rémunérées, formé-e-s et géré-e-s

par le Département. 98% sont des femmes. La moyenne d'âge est de 54 ans.

La tendance :

1. Un pourcentage de titulaire plus élevé que la moyenne nationale.
2. Une diminution des effectifs en emplois non permanents en faveur de la création d'équipe mobile de remplacement avec des postes pérennisés.
3. Une politique en faveur des emplois d'insertion en constante évolution.
4. Une collectivité dynamique avec 345 mobilités internes
5. Une augmentation des départs à la retraite qui reste la première cause de départ.
6. Une progression continue du nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi.
7. Une augmentation de l'absentéisme (nombre d'agents et volume de journées d'absences).

CHIFFRES CLÉS

4301 agents dont 83,93% titulaires et stagiaires

136 contrats de droits privés

261 agents ont plus de 60 ans soit 6%

46 ans d'âge moyen

9,7 ans d'ancienneté moyenne

75,03% de l'effectif sont des agents féminins

22% catégorie A

26% catégorie B

49% catégorie C

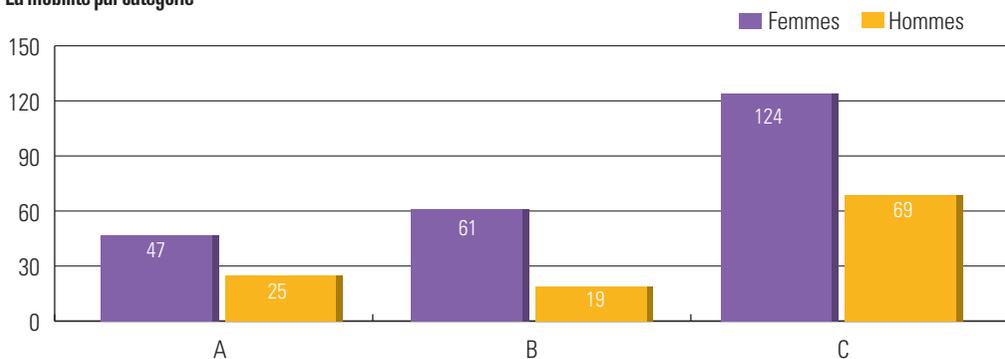
245 bénéficiaires d'obligation emploi (BOE)

Le taux d'emploi des BOE continue de progresser ; 13 agents supplémentaires permettraient d'atteindre les 6% demandés en application de la loi sur le handicap.

La mobilité interne

Ce sont 345 agents (113 hommes et 232 femmes) qui ont changé soit de DGA ou de Direction ou de Service voire de poste. Dans les DGA avec une spécificité de métiers, la mobilité intra est élevée (DGACQV-DGAEE-DGAS). La mobilité vers une autre DGA est plus importante dans la DG ressource.

La mobilité par catégorie



L'absentéisme : 70% du personnel concerné

3 019 agent-es ont été concerné-e-s pour 128 710 jours (2 582 agents-es pour 125 106 jours en 2012).

626 Hommes : 22 518 j dont 12 227 pour la maladie ordinaire.
2 393 Femmes : 106 192 j dont 47 458 pour la maladie ordinaire.

La formation a bénéficié à plus de 57% du personnel

En 2013, **2 475** agent-es occupant un emploi permanent, 57,54 % de l'effectif total (59 % en 2012), ont reçu des formations pour un volume de **14 459 jours** soit, en moyenne, 3 journées par agent-e, par an (identique en 2012).

23 apprentis et 460 stagiaires du primaire, du secondaire (82 collégiens) et du supérieur ont été accueillis en stage (373 en 2012) ; 68 ont été gratifiés.

Les actions de formation 2013 sont marquées par le déploiement de dispositifs d'accompagnement et de formation interne :

- Le PACE, parcours d'accompagnement des cadres & encadrant-e-s. Un collectif pour l'année 2013 constitué de 3 promotions de 112 cadres ou encadrants-es inscrits-es dans un parcours obligatoire de formation et d'accompagnement en lien avec leur prise de poste.
- Le PACT, parcours d'amélioration des conditions de travail reposant sur la priorisation des formations hygiène et sécurité a mobilisé 546 agent-es.
- Le DEFI, dispositif essonnien de formations internes, véritable outil de promotion des compétences internes et de gestion durable des ressources, lancé en septembre 2012 : 99 formateurs-trices répertorié-e-s.

